



COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER Du 17 janvier 2019

Le Lac, Beaulieu, Cruzillère, l'Epend, l'Epan, la Bareusie, la Sainterie

Début de séance : 19 h 30

Etaient Présents :

ABBADIE Jean, BECHON Pascal, BENABBOU Karim, BOUCHER Dominique, CABOT Maurice, DA COSTA David, DAVEAU Yves, DROUET Jean-Claude (Président), HERNANDEZ Daniel, LAVIGNAC Claudy, LEBLANC Jean-Claude, MARTINEAU Alexandre, MEUNIER Marie-Claire, MONDON Yves, PRUNEAU-GAUCHER Sandra (Vice-Présidente), RAJALU Viviane, RIVIERE Bernard, ROY Michel, VEISEMBURGER Thierry, MATERNAJI Carole, MATERNAJI Alexandre

Etaient excusés : BARRANGER Dany, ROY Bernard, DERUELLE Anne

I – Présentation du compteur Linky par Monsieur HENRY Louis (Conseiller Municipal)

Monsieur HENRY Louis a présenté le fonctionnement et la mise en place des compteurs LINKY déployés sur la ville de Joué-Lès-Tours.

Il a bien été présenté que l'Indre-et-Loire avait été au préalable testeur pour le secteur rural, et que la ville de Lyon avait été elle aussi testeuse pour le secteur métropolitain.

Suite à cette présentation s'en est suivi une série de questions auxquelles Monsieur HENRY a répondu.

Tous les conseillers de quartier sont très satisfaits de cette présentation, et sont aujourd'hui à même de pouvoir expliquer à tous les intéressés les compteurs LINKY.

Le conseil de quartier remercie Monsieur HENRY Louis de s'être rendu disponible pour cette présentation.

II – Avancement des projets en cours

1) Sécurité :

Rappel de la composition du groupe de travail : CABOT Maurice, RAJALU Viviane, LAVIGNAC Claudy, HERNANDEZ Daniel, RIVIERE Bernard.

Cette année il est indiqué que :

- Le panneau « Zone 30 », placé actuellement à l'entrée de la rue menant au Lac des Bretonnières, est beaucoup trop loin de la zone recommandée, mais aussi que celui-ci n'est pas forcément vu des véhicules. Peut-être serait-il plus judicieux de rajouter un marquage au sol « Zone 30 ».

Le calendrier, le lieu et les obligations municipales font que la date retenue pour le pique-nique des voisins est le **4 MAI 2019**.

V – Remarques diverses

1- Le stationnement des camions rue Georges Courteline (au niveau du Campanile, Bistro d'Arlot) est interdit et occasionne des dégâts (voir photo ci-dessous). Un panneau d'interdiction de stationner serait à prévoir. Mais quelle possibilité de stationnement pourrait-on leur prévoir ? car impact sur ces commerces.



VI – Galette des rois traditionnelle

Le conseil de quartier remercie la mairie pour ce moment de convivialité autour de la traditionnelle galette des rois.

Prochaine Réunion du Conseil de Quartier :

14 MARS 2019 à 19h30

Jean-Claude DROUET

Conseiller Délégué à la Sécurité Publique
Président du Conseil de quartier Le Lac,
Beaulieu, Cruzillère, l'Epend, l'Epan, la
Bareusie, la Sainterie

jc.drouet@jouelestours.fr